



**COMITÉ DE COORDINATION DES  
TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS  
DES SOINS DE SANTÉ**

**CONFÉRENCE 2013**

**DEUXIÈME APPEL**

**DATE:**

**25-28 SEPTEMBRE 2013**

**ENDROIT:**

**DELTA OTTAWA CENTRE-VILLE**

**10,1 RUE LYON  
OTTAWA (ONTARIO)  
K1R 5T9**

# **CONFÉRENCE 2013 DU CCTTSS**

## **FRAIS D'INSCRIPTION:**

<b>AFFILIÉS</b>	<b>215,00 \$</b>
<b>NON- AFFILIÉS</b>	<b>375,00 \$</b>
<b>FRAIS DE RETARD (PAR DÉLÉGUÉ) (APRÈS 16H00 HEURES LE 13 SEPTEMBRE 2013)</b>	<b>50,00 \$</b>

## **RENSEIGNEMENTS SUR L'HÉBERGEMENT:**

<b>TOUTES LES RÉSERVATIONS DOIVENT ÊTRE FAITES PAR W.E. TRAVEL: 1-888-676-7747</b>	
<b>172,00 \$ + taxe</b>	<b>CHAMBRE STANDARD</b>
<b>192,00 \$ + taxe</b>	<b>CHAMBRE TRIPLE</b>
<b>212,00 \$ + taxe</b>	<b>CHAMBRE QUADRUPLE</b>

**AFIN D'AVOIR LE TARIF RÉDUIT, VOUS DEVEZ EFFECTUER VOTRE  
RÉSERVATION AU PLUS TARD LE 29 AOÛT 2013**

**N'OUBLIEZ PAS DE MENTIONNER LA "CONFÉRENCE DU CCTTSS"  
LORSQUE VOUS EFFECTUEREZ VOS RÉSERVATIONS.**

# VUE D'ENSEMBLE DES ATELIERS DU CCTTSS

---

1. Accord de soins de santé du SCFP
2. Histoire du syndicat
- 3.1 Violence en milieu de travail – droit de refuser (anglais)
- 3.2 Violence en milieu de travail – droit de refuser (français)
4. CSPAAT
5. Comment traiter avec l'administration
6. Lobbying – Participer aux campagnes
7. Médiation de conflit entre membres (français)
8. Les professions de la santé réglementées (IE's et IAE's)

**ATELIERS (PEUVENT ÊTRE MODIFIÉS):**

1. Accord de soins de santé du SCFP
2. Histoire du syndicat
- 3.1 Violence en milieu de travail – droit de refuser (anglais)
- 3.2 Violence en milieu de travail – droit de refuser (français)
- 4 CSPAAT
5. Comment traiter avec l'administration
- 6 Lobbying – Participer aux campagnes
7. Médiation de conflit entre membres (français)
8. Les professions de la santé réglementées (IE's et IAE's)

**IMPORTANT – CHOISISSEZ DEUX (2) ATELIERS ET UN CHOIX ALTERNATIF?**

NOM	NO. TÉLÉPHONE	ATELIER 1er choix	ATELIER 2è choix	ATELIER ALTERNATIF

<b>FRAIS D'INSCRIPTION:</b>	Affiliés	215,00 \$	X	___	=	_____	\$
	Non-affiliés*	375,00 \$	X	___	=	_____	\$
	<b>Frais de retard</b> (par délégué)	<b>50,00 \$</b>	X	___	=	_____	\$
	<b>TOTAL</b>					<b>_____</b>	<b>\$</b>

*\*NOTE: Si une section locale non-affiliée devient membre de la Division de l'Ontario au cours des trois mois suivant la conférence, les frais excédentaires de 160,00 \$ seront appliqués au premier paiement de capitation.*

**S.V.P. FAIRE LE CHÈQUE À L'ORDRE DU : « SCFP ONTARIO » ET ENVOYER AVEC LA FICHE D'INSCRIPTION À:**

Margaret Lewis, Secrétaire  
 Bureau régional du SCFP Ontario  
 80, Commerce Valley Drive, Est      Téléphone: (905) 739-3999 x231  
 Markham (Ontario) L3T OB2      Téléc: (905) 739-4001

<b>SECRÉTAIRE:</b>	<b>SECTION LOCALE:</b>
<b>ADRESSE:</b>	<input type="text"/> nombre de membres en soins de santé
Matériaux requis : _____ Anglais      _____ Français	
Secteur : Hôpital <input type="checkbox"/> Sous-traitant dans un Hôpital <input type="checkbox"/> Soins de longue durée <input type="checkbox"/> Sous-traitants en soins de longue durée <input type="checkbox"/> CASC <input type="checkbox"/> Soins à domicile/soutien à domicile <input type="checkbox"/> Buanderie <input type="checkbox"/> Ambulance <input type="checkbox"/>	
<b>NO DE TÉLÉPHONE:</b>	<b>SIGNATURE:</b>

## *ORDRE DU JOUR (ÉBAUCHE)*

### **MERCREDI 25 SEPTEMBRE**

- 15 h – 18 h**           Inscription  
Rafrachissements
- 19 h – 21 h**           Thème de la conférence – Les droits en soins de santé – le combat de tous  
Ouverture de l'assemblée  
Énoncé sur l'égalité  
Adoption de l'ordre du jour  
Mot de bienvenue: VP Diversité Conseil district du SCFP d'Ottawa  
Remarques préliminaires, bienvenue et rapport – Présidente du CCTTSS – Kelly O'Sullivan  
Présentation vidéo  
Introduction par la Présidente du CCTSS  
Conférencier invité : Fred Hahn, Président de la division de l'Ontario  
Conférencière invitée : Candace Rennick, Secrétaire-trésorière de la Division de l'Ontario

### **JEUDI 26 SEPTEMBRE**

- 8 h – 9 h**               Inscription
- 9 h – 10 h 15**        Ouverture de l'assemblée  
Rapport du comité des lettres de créances  
Rapport de la coordonnatrice, Tracey Pinder  
Rapport de la coordonnatrice associée, Sharon McKenna
- 10 h 15 – 10 h 30**   Pause santé
- 10 h 30 – 12 h**       Débat de spécialistes  
Annonce – numéros des salles d'atelier
- 12 h – 13 h 30**       Manifestation et dîner
- 13 h 30 – 14 h 45**   Réunions sectorielles – rapports/préoccupations  
Soins de longue durée  
Hôpitaux  
Soins à domicile/soutien à domicile  
CASC  
Santé publique  
Buanderie
- 14 h 45 – 15 h**       Réunions sectorielles
- 15 h – 17 h**           Ateliers sectoriels (suite)

## *ORDRE DU JOUR (ÉBAUCHE)*

### **VENDREDI 27 SEPTEMBRE**

- 9 h – 10 h 30      Ateliers
- 10 h 30 – 10 h 45      Pause santé
- 10 h 45 – 12 h      Ateliers
- 12 h – 13 h 45      Pause déjeuner
- 13 h 45 – 14 h 45      Ateliers
- 14 h 45 – 15 h      Pause santé
- 15 h – 17      Ateliers
- 20 h      Danse (billet : 5,00 \$)

### **SAMEDI, 28 SEPTEMBRE**

- 9 h – 9 h 30      Rapport du comité des lettres de créance  
Affaires nouvelles
- 9 h 30 – 10 h      Invité
- 10 h – 10 h 15      Pause Santé
- 10 h 15 – 12 h      Conférencier invité santé et sécurité
- 12 h (MIDI)      Discours de clôture et ajournement

*Veillez soutenir notre vente à un cent en donnant des articles qui seront vendus aux enchères pendant la danse du vendredi soir*

Avis à tous les préposés aux services de soutien à la personne /aides-soignants et aux sections locales représentant des préposés aux services de soutien à la personne et des aides-soignants

## Forum des préposés aux services de soutien à la personne et des aides-soignants du SCFP Ontario

**Mercredi**  
**25 septembre 2013**  
**9 h 00 à 16 h 00**  
**Delta Ottawa**  
**101, rue Lyon Nord**

Sans frais.

Confirmez votre présence en faisant parvenir votre nom, votre section locale et vos coordonnées à:

Maggie Lewis, Secrétaire  
Bureau régional du SCFP Ontario  
80, Commerce Valley Drive, East  
Markham (Ontario) L3T 0B2  
Téléphone : (905) 739-3999, poste 231  
Télécopieur : (905) 739-4001

Joignez-vous à vos collègues préposés aux services de soutien à la personne et aides-soignants à l'occasion d'un important forum au cours duquel vous en apprendrez plus et partagerez de l'information sur les expériences et les enjeux touchant votre travail et votre profession.

À l'ordre du jour:

- Le registre des préposés aux services de soutien à la personne et vos droits.
- Élaborer le plan d'action du SCFP Ontario en prévision du registre
- Rôle & cadre des fonctions du préposé aux services de soutien à la personne dans les soins de santé (Actes autorisés – actes délégués – actes exemptés)
- Défis en matière de santé et sécurité sur les lieux de travail pour les préposés aux services de soutien à la personne et les aides-soignants.

## CONFÉRENCE DU CCTTSS FORMULAIRE DE DEMANDE D'ACCÈS AUX SERVICES

(Faire des copies de ce formulaire et le distribuer à chacun des délégués)

N° de section locale \_\_\_\_\_

(En lettres moulées)

**Nom du délégué :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

**Téléphone :** (maison) \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_ (bureau) \_\_\_\_\_

**Courriel :** \_\_\_\_\_

**Cocher le ou les services attendus :** (Tous les services seront fournis par le SCFP-Ontario) :

### Guide/aide personnelle

Je fournirai mes propres

Un est exigé

Interprétation en langage des signes

**Hôtel**

**Événement**

Accès pour fauteuil roulant

Aide à l'inscription

Aide en cas d'évacuation

### Communication Alternative

Traduction française

Sous-titrage en temps réel

Média de remplacement

Gros caractères (taille de la police \_\_\_\_\_)

**J'ai besoin de matériaux à l'avance  
(afin d'adapter à une incapacité)**

Format électronique



**Allergies importantes (Spécifiez)**

---

---

---

**Aurez-vous besoin d'autres accommodement ? (Spécifiez)**

---

---

---

**Aurez-vous besoin d'autres mesures d'accommodement à l'hôtel (comme un téléimprimeur, une alarme visuelle, etc.)? (Spécifiez)**

---

---

---

**Si vous désirez obtenir d'autres services, inscrivez-le ici (Spécifiez)**

---

---

---

Compléter et retourner ce formulaire avant le **6 septembre 2013** à :

Demande d'accès du SCFP-Ontario  
80, rue Commerce Valley Drive E., bureau 1  
Markham (Ontario) L3T 0B2  
Téléphone : 905-739-9739 ou Télécopieur : 905-739-9740



Subvention pour la garde de la famille ou d'une personne à charge

Nom de la personne requérante:	Section Locale
--------------------------------	-------------------

**Le SCFP ne rembourse que les dépenses excédant le coût habituel.** (Ex. s'il vous en coûte régulièrement 30,00 \$ par jour et que vous devez payer 40,00 \$ par jour pour assister à un événement du SCFP, vous devriez donc réclamer l'excédent de 10,00 \$). Vous pouvez réclamer jusqu' à 50,00 \$ par jour – *les reçus doivent être joints à la réclamation.* Veuillez indiquer les dates auxquelles les dépenses ont été encourues, ainsi que l'**excédent** quotidien.

Événement ou congrès:

DATE	COÛT (par jour)
TOTAL	\$

Veuillez libeller le chèque au nom de la personne requérante

**Section locale**

Adresse postal:

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**Signature de la personne requérante**

(1) \_\_\_\_\_

(2) \_\_\_\_\_  
*signature de deux dirigeants(es) de la section locale,  
une de ces deux personnes n'étant pas la personne  
requérante*

Ce formulaire doit être rempli et acheminé au plus tard 30 jours après les dates de dépenses, à :  
SCFP Ontario  
80, Commerce Valley Drive Est, bureau 1  
Markham (Ontario) L3T 0B2  
Tél.: 905-739-9739 Téléc: 905-739-9740

N° chèque \_\_\_\_\_

Date: \_\_\_\_\_

**Inscription – Garderie du congrès**

Tout(e) délégué(e) amenant un ou des enfant(s) au congrès doivent remplir **un formulaire par enfant à inscrire**. (On peut photocopier des exemplaires additionnels).

FONCTION	DATES

NOM DE L'ENFANT	ÂGE	PROBLÈMES MÉDICAUX, ALLERGIES OU SOINS SPÉCIAUX

**# CONSENTEMENT**

Je, \_\_\_\_\_ (parent/gardien(ne)), permet par les présentes à mon enfant ci-dessus inscrit de participer aux diverses activités récréatives offertes sur place par le personnel formé de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

**# DÉGAGEMENT DE RESPONSABILITÉ**

Je, \_\_\_\_\_ (parent/gardien(ne)), dégage par les présentes le SCFP Ontario de toute réclamation en dommages pour la sécurité ou la santé de mon enfant ci-dessus inscrit, quelle qu'en soit la cause, pendant sa participation à l'une ou l'autre des activités de la garderie du congrès ci-dessus nommé.

Signé: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Parent/gardien(ne) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_

Téléphone (résidence) \_\_\_\_\_ (travail) \_\_\_\_\_ section locale \_\_\_\_\_

Signature d'un témoin: \_\_\_\_\_ Date: \_\_\_\_\_

Nom du témoin: \_\_\_\_\_

Veuillez remplir et retourner le formulaire ci-dessus  
**avant le 6 septembre**

**Inscription - Garderie du congrès, SCFP Ontario**

80, Commerce Valley Drive E., bureau 1

Markham (Ontario) L3T 0B2

Téléphone: 905-739-9739 ou Télécopieur: 905-739-9740



## Conférence CCTTSS (HCWCC) 2013

Delta Ottawa

25, 26, 27, 28 septembre 2013

### PERSONNES DÉLÉGUÉES ET DROIT DE VOTE

- a) Les personnes déléguées accréditées sont reconnues comme membres participants de leur propre section locale et pour qui la section locale a payé les frais d'inscription.
- b) Il n'y aura pas de restriction quant au nombre de personnes déléguées de chaque section locale mais chaque personne déléguée doit être accréditée tel que précisé au paragraphe a), ci-dessus.
- c) Nonobstant ce qui précède, aux fins du vote sur des questions concernant les affaires du CCTTSS (HCWCC), voici comment les délégués votants sont choisis par chaque section locale :
- |   |                                    |
|---|------------------------------------|
| ▪ de 1 à 100 membres                          | 2 personnes déléguées              |
| ▪ de 101 à 250 membres                        | 3 personnes déléguées              |
| ▪ de 251 à 400 membres                        | 4 personnes déléguées              |
| ▪ chaque tranche additionnelle de 150 membres | 1 personne déléguée supplémentaire |
| ▪ Conseil du SCFP                             | 1 personnes déléguées              |
- d) Les sections locales dont les membres travaillent dans les soins de santé et en dehors des soins de santé auront droit au nombre de délégués votants fondé uniquement sur le nombre de travailleuses et travailleurs du secteur des soins de santé de leur section locale, selon la formule indiquée précédemment.



## **Demande de soutien d'une section locale pour une participation à la Conférence du CCTTSS**

N° de la section locale : \_\_\_\_\_

Nom de la personne déléguée qui assistera à l'événement : \_\_\_\_\_

Personne-ressource pour la section locale : \_\_\_\_\_

Adresse courriel: \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone pour rejoindre la personne le jour : \_\_\_\_\_

Nombre de membres au sein de la section locale : \_\_\_\_\_

Est-ce que la section locale négocie présentement une première convention collective?

OUI       NON

Est-ce que la section locale a été en grève ou en lock-out au cours de la dernière année?

OUI       NON

Moyen de transport : Avion       Train       Voiture

**Veillez joindre les documents suivants (*ne s'applique pas aux sections locales nouvellement formées qui négocient une première convention collective*) :**

1. Récent rapport des syndics approuvé
2. Copie du relevé bancaire à jour

**VEUILLEZ FAIRE PARVENIR LE TOUT AVANT LE 6 SEPTEMBRE 2013 À :**

Candace Rennick, secrétaire-trésorière  
SCFP-Ontario  
80, Commerce Valley Drive E, bureau 1  
Markham (Ontario) L3T 0B2



## DIRECTIVES POUR OBTENIR UNE AIDE PERMETTANT AUX SECTIONS LOCALES D'ASSISTER AUX CONFÉRENCES SECTORIELLES

### CRITÈRES

Afin d'être considérée pour recevoir une aide, la section locale doit entrer dans une des quatre catégories suivantes :

1. Être une petite section locale du secteur qui compte moins de 100 membres.
2. Être une section locale du Nord située au nord de la rivière des Français ou à plus de 500 kilomètres du lieu de l'événement.
3. Être une section locale nouvellement formée qui négocie présentement sa première convention collective.
4. Être une section locale qui a été en grève ou en lock-out au cours de l'année précédente menant à la conférence.  
Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide, elle doit répondre aux exigences suivantes :
  1. À l'exception des sections locales qui négocient une première convention collective, la section locale doit être à jour quant à ses paiements de capitation au SCFP-Ontario.
  2. Aux fins de cette exigence, à jour signifie ne pas être plus de trois mois en arriérés au moment où la subvention pour la conférence est octroyée.
  3. La section locale doit démontrer une incapacité de payer.

### DÉMONTRER L'INCAPACITÉ DE PAYER

L'incapacité de payer d'une section locale sera déterminée selon les liquidités dépassant 10 fois le montant pour l'envoi d'une personne déléguée à la conférence en question. Par exemple, s'il est déterminé que le coût pour l'envoi d'une personne déléguée est de 1 000,00 \$, la section locale doit avoir moins de 10 000,00 \$ à sa disposition en argent. Le processus qui suit sera appliqué :

1. Une fois le formulaire de demande reçu, la secrétaire-trésorière déterminera le coût pour la participation de la section locale basé sur la réalité de la journée de ses personnes déléguées (emplacement, salaires, hébergement et frais d'inscription).
2. La section locale devra démontrer une incapacité de payer en soumettant à la secrétaire-trésorière un rapport des syndicats de la section locale récent et approuvé. La section locale devra également envoyer une copie de son relevé bancaire qui identifiera les liquidités.
3. Le mobilier de bureau, les équipements et la propriété ne seront pas considérés aux fins de détermination des biens.
4. Des circonstances particulières, comme un arbitrage ou une campagne pour éviter la grève en cours, seront considérées dans la détermination de l'incapacité de payer de la section locale.

### DEMANDE

Afin qu'une section locale soit considérée pour recevoir une aide pour assister à un événement, un formulaire de demande doit être rempli et envoyé à la secrétaire-trésorière avant la date limite précisée sur le formulaire de demande d'aide. Un tel formulaire ainsi que les directives seront envoyés par la poste avec l'avis de convocation à la conférence.

### AIDE FINANCIÈRE

L'aide aux sections locales doit être incluse dans le budget de la conférence en utilisant les revenus de la conférence. L'aide doit être limitée à ce qui suit :

1. L'aide sera normalement limitée à une personne membre par section locale. L'aide ne sera pas disponible si la section locale envoie autrement une personne déléguée.
2. Il n'y aura pas de frais d'inscription pour assister à l'événement et une telle personne déléguée aura tous les droits et privilèges conformément aux règlements du secteur.
3. Le voyage aller-retour sera payé en cas de voyage en avion ou en train et on remboursera le kilométrage en cas de voyage en automobile. La décision sera fondée sur le moyen de transport le plus économique et le plus raisonnable.
4. Lorsque possible et lorsqu'une conférence a des chambres gratuites inutilisées, l'hébergement peut également être fourni.

### SECTIONS LOCALES NOUVELLEMENT FORMÉES

Du soutien additionnel peut être offert en reconnaissance des sections locales nouvellement formées qui n'ont pas de convention collective et au sein desquelles aucune cotisation syndicale n'est perçue. Un tel soutien doit être considéré au moment de la planification du budget de la conférence.

# **Vente à un cent**

## **CONFÉRENCE DU CCTTSS 2013**

**VEUILLEZ S.V.P. APPUYER NOTRE VENTE À UN  
CENT EN FAISANT DON D'ITEMS À VENDRE.**

**LES FONDS AMASSÉS SERONT REMIS POUR  
SOUTENIR LA BOURSE D'ÉTUDES CAROLYN CARTER.**

# **Vente à un cent**